



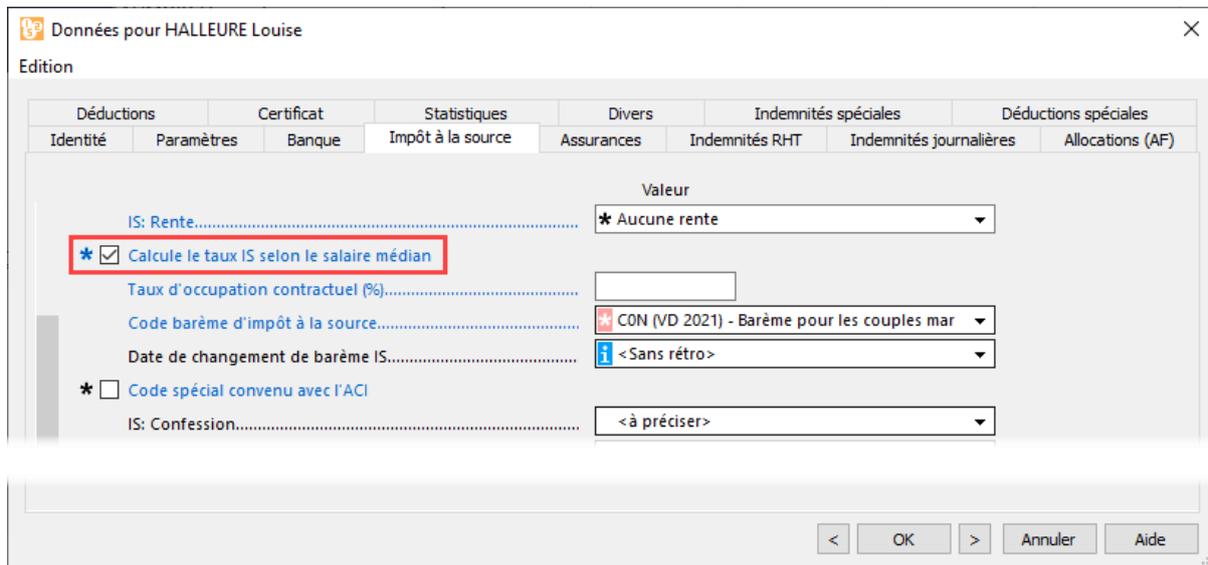
# Crésus Salaires

## 28.5.5 - Taux pour un temps d'occupation indéterminé

## 28.5.5 - Taux pour un temps d'occupation indéterminé

Si le contribuable a deux activités et il est impossible d'établir le temps consacré par le contribuable à l'une de ses activités lucratives (par exemple pour un travail de concierge exercé à titre accessoire et rémunéré au forfait), les revenus provenant de cette activité doivent être imposés au taux applicable au montant servant à établir le barème C ayant été fixé pour l'année fiscale considérée (montant dit « médian ») ou au salaire brut effectif si celui-ci est supérieur au montant médian.

Sélectionnez le mode *Calcule le taux IS selon le salaire médian* dans l'onglet *Impôt à la source* des données de l'employé.



Données pour HALLEURE Louise

Edition

Déductions	Certificat	Statistiques	Divers	Indemnités spéciales	Déductions spéciales		
Identité	Paramètres	Banque	Impôt à la source	Assurances	Indemnités RHT	Indemnités journalières	Allocations (AF)

Valeur

IS: Rente..... \* Aucune rente

\*  Calcule le taux IS selon le salaire médian

Taux d'occupation contractuel (%).....

Code barème d'impôt à la source..... CON (VD 2021) - Barème pour les couples mar

Date de changement de barème IS..... <Sans rétro>

\*  Code spécial convenu avec l'ACI

IS: Confession..... <à préciser>

< OK > Annuler Aide